
Non-coïncidence du dire et mise en scène de l'hétérolinguisme dans les écritures francophones africaines

Babacar Faye

Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3

INTRODUCTION

La situation sociolinguistique en Afrique francophone est caractérisée par le fait que tout locuteur est très tôt confronté à la différence entre deux ou plusieurs systèmes linguistiques, soit à l'école, soit dans l'environnement social immédiat ; ce qui fait qu'il est amené très tôt à réfléchir sur le dire contextuel. De ce fait, le *comment* du dire devient très vite une problématique pour le jeune écolier. Plus tard, cette conscience linguistique (Lise Gauvin dirait « surconscience linguistique ») sera décisive dans l'écriture, notamment quotidienne mais aussi littéraire, se manifestant à travers des stratégies d'écriture parfois déroutantes surtout pour un récepteur qui n'est pas imprégné de l'*hétérolinguisme*⁹. Parlant du texte littéraire, Rainier Grutman souligne qu'il

[...] est rarement uniforme au point de vue de la langue. Plus souvent qu'on ne le croirait, il est entrelardé d'éléments hétérogènes. En plus d'intégrer plusieurs niveaux et diverses strates historiques de son idiome principal, il fait une place plus ou moins large à d'autres langues : cela peut aller du simple emprunt lexical au dialogue en parlers imaginaires, en passant par les citations d'auteurs étrangers. Une telle présence d'idiomes est désignée par le terme d'hétérolinguisme... (1997 : 11)

L'hétérolinguisme est donc caractérisé, dans l'écriture unilingue d'un bilingue par la présence d'une autre (d'autres) langue(s) dans la langue.

⁹ Ce néologisme désigne chez Lise Gauvin « *la cohabitation de langues ou de niveaux de langue* » (Gauvin, 1999 : 10).

De ce fait, il y a une relation étroite entre la langue et l'écriture, entre l'écriture et la société, disons la culture. En d'autres termes, on écrit toujours à partir d'une certaine historicité, d'une certaine socialité et d'une certaine subjectivité. Le contexte est en soi un lieu de production sociale, donc un lieu de non-coïncidence que la linguistique est obligée d'intégrer dans son analyse.

La linguistique est inopérante si elle ne considère point le substrat sociologique du langage, ni les phénomènes affectifs et autres qui caractérisent les locuteurs. (De Coster, 1971 : 11)

La langue n'étant pas ainsi indépendante de la culture qui l'a engendrée et vice versa, le français dans notre situation d'étude étant parlé et écrit dans une culture autre que celle qui l'a vu naître, il se pose la question de savoir : quelles sont les conséquences sociolinguistiques qui sont en jeu quand la langue d'écriture n'est pas la langue première de l'auteur en question ? Autrement dit, quel est le rapport entre langue(s) et culture(s) dans le cadre de l'écriture d'une langue seconde ? Comment gère-t-on cette non-coïncidence dans l'intention de production et de réception des textes littéraires ?

En élargissant la notion d'hétérolinguisme pour y intégrer des questions qui touchent la phonologie, la morphosyntaxe, la sémantique ..., nous examinerons les mécanismes de textualisation des langues en jeu dans *Xala* de Sembène, *La Poubelle* de Pape Pathé Diop et *Allah n'est pas obligé*¹⁰ de Kourouma. Les paratextes de ces auteurs (Afrique de l'Ouest) seront également intégrés dans l'analyse notamment pour expliciter la notion de non-coïncidence replacée dans le cadre du multilinguisme. Il s'agira dans les pages qui suivent, de la notion de non-coïncidence du dire d'Authier-Revuz revisitée dans le contexte de l'écriture hétérolingue ; de la mise en scène de la textualisation des langues en jeu et des mécanismes de gestion de cette hétérogénéité linguistique dans les trois romans cités plus haut.

1. NON-COÏNCIDENCE DU DIRE DANS L'ÉCRITURE FRANCOPHONE AFRICAINE

La notion de « non-coïncidence du dire » théorisée par Authier-Revuz (1995), même si elle est étudiée dans une situation

¹⁰ Dans les extraits cités, les romans seront notés : *Allah*, *Poubelle* ou *Xala* selon le cas, suivi de la page.

d'« unilinguisme¹¹», éclaire le paratexte de Kourouma qui met l'accent sur le problème de catégorisation de l'écriture unilingue d'un bilingue. Dans le cadre de l'analyse du discours méta-énonciatif, Authier-Revuz distingue plusieurs « non-coïncidences » :

– la non-coïncidence du discours à lui-même dès l'instant que le discours en situation se réfère à d'autres discours. Ex : « comme dit Un tel ; dans le sens de tel... »

– la non-coïncidence du mot par rapport à la chose. Ex : « mieux vaut dire... ; je ne trouve pas de mot. » :

Le non-un d'un ordre de mots, fini, discret et d'une réalité ininventoriable et discontinue, inscrit, en toute nomination, la question de son adéquation, toujours à évaluer : c'est en tant que représentation de la réalité que le dire se trouve affecté de jeu, d'approximation. (Authier-Revuz, 1995 : 529)

– la non-coïncidence du mot par rapport à lui-même ; ce sont des faits de polysémie, d'homonymie. Ex : « au sens propre ; pas au sens... mais... »

– le point de non-coïncidence interlocutive entre énonciateur et destinataire. Ex : « si vous voulez ; comme vous dites ».

À cette liste, nous voudrions ajouter, dans cette étude :

– la non-coïncidence hétérolinguistique qui caractérise le discours unilingue d'un bilingue.

La non-coïncidence du dire étant liée à toute prise de parole (Authier-Revuz s'inspire de l'étude de la notion de « manque » chez Lacan), il faut dire qu'elle est accentuée dans une situation hétérolinguistique. Dans cette expression de non-coïncidence : « le mot me manque... », on peut toujours soupçonner l'existence de ce mot dans une situation intralinguistique plus ou moins unifiée ; alors que dans la situation hétérolinguistique que nous décrivons, le mot n'existe pas forcément, car il ne correspondrait pas à la réalité envisagée, et il faut trouver des subterfuges pour rendre la communication maximale.

Mais avant d'étudier la textualisation de cette non-coïncidence linguistique et de sa gestion dans le texte, examinons d'abord sa théorie dans le paratexte de nos auteurs. En effet, la non-coïncidence interlocutive entre la production du langage quotidien et le sentiment de la non-adéquation du sens exact que l'on veut laisser entendre placent nos auteurs dans un sentiment d'insatisfaction permanente quand on

¹¹ Nous employons ce vocable juste par opposition à hétérolinguisme mais nous savons que l'unilinguisme n'existe qu'en théorie.

examine leur discours sur leur propre texte. L'écriture devient alors une force libératrice pour parler, écrire avec la totalité de son répertoire. Kourouma dira dans ce sens :

En tant que directeur de société, si je recevais d'un collaborateur un rapport rédigé dans le style des *Soleils*, j'avoue que j'en serais surpris. Mais la littérature est autre chose : elle autorise à aller jusqu'où l'on veut dans l'usage de la langue dans la mesure où la compréhension est assurée. La seule limite imposée à l'écrivain tient donc à la compréhension ; dans cette limite, il est libre de bousculer les codifications et de tordre la langue. (Zalessky, 1988 : 5)

Cette fonction libératrice de l'écriture s'accomplit dans un langage qui n'a plus seulement la visée communicative comme objet. Le sujet s'inscrit alors dans l'énonciation pour se dire, pour dire sa pluralité :

J'assigne deux finalités à la langue : elle est un moyen de communiquer, de transmettre des messages, elle est aussi un moyen de se retrouver soi-même. (Kourouma, dans Zalessky, 1988 : 5)

Ce besoin d'écrire en écoutant le langage d'arrière-plan, qui seul maintient un imaginaire de coïncidence, est né d'une déception de lecture de ce que cet auteur appelle le « français classique » :

À la fin de mes études d'actuaire et avant de rentrer en Côte-d'Ivoire, j'ai voulu faire de la sociologie africaine. Ces mémoires m'ont paru mal écrits, difficiles à lire. J'ai donc décidé de faire « de la sociologie », d'apprendre à écrire. (Kourouma, dans Magnier, 1987 : 11)

Tout écrivain doit inventer sa langue, mais cette quête d'identité n'est pas seulement individuelle, surtout quand Kourouma parle de sociologie en ce qui concerne l'écriture littéraire. Dans le cadre d'un bilinguisme collectif, si le monde représenté est différent du monde qui a vu naître la langue d'écriture, alors un problème de coïncidence sémantique se pose entre un système de signe extérieur ou naturalisé et le monde représenté ; les langues ne découpant pas la réalité de la même manière. Dans un entretien accordé à Lise Gauvin, Kourouma abondera dans le même sens :

Il y a un renversement qu'il fallait faire sentir dans l'expression. Et surtout le problème c'est que je ne trouvais jamais le mot exact qui correspondait à ce que je voulais dire. Parce que même si le mot est exact, il est chargé de tellement de connotation en français qu'on ne peut plus l'utiliser parce que les gens ne verraient que les connotations. Il faut donc que les mots arrivent avec leur pureté, leur archaïsme, leur originalité. (Gauvin, 1997 : 156)

Autrement dit, Kourouma prend les mêmes formes que le français classique pour les charger à son tour en fonction de son besoin langagier, parce que les connotations changent d'un milieu à l'autre.

Quant à Sembene, sa démarche est caractérisée par une dualité entre des considérations objectives par rapport au français et d'autres qui sont subjectives par rapport à sa langue première, le wolof. En effet, le français se pose en lui comme un passage obligé, obligation liée aux conditions de production, d'édition et de communication. Entre en ligne de compte également le statut du français par rapport au wolof.

Mais dans une société fortement orale, le médium *livre* ne pouvait être un objet de communication efficace pour toucher la masse, sa cible. Sembene étant un écrivain engagé, sa langue première devient un manque pour toucher son public. Ce qui explique d'ailleurs son passage au cinéma ; ses films étant traduits ou conceptualisés directement en wolof :

De toutes les écoles, explique Sembene, la meilleure c'est le cinéma, qui réunit plus d'adeptes que n'importe quelle mosquée, église ou parti politique. (Tine, 1985 :45)

Ce n'est pas la langue en tant que telle qui est mise en exergue mais son rôle dans la communication. Sembene voudrait être entendu dans sa langue première, c'est dire qu'il se dégage une sorte d'insatisfaction dans le message écrit en lettres françaises, car il ne serait pas entendu par une partie de son public. A la question :

Que ressentez-vous quand vous écrivez en français ?

Il répond :

Je suis frustré. (*Afrique*, n°25, 1963 : 49 ; cité par Bestman, 1981)

Cette frustration s'explique par le sentiment que seul le wolof peut véhiculer son message sans entorse :

Le Mandat, un de ses romans portés à l'écran, existe en version française et en version wolof. Personnellement je préfère ne pas projeter la version française, car l'autre est plus authentique. (Vieyra, 1972 : 184)

La traduction est donc problématique. C'est ainsi que dans son écriture apparaît une méta-énonciation qui jette des ponts entre le wolof et le français.

Pour ces deux auteurs qui appartiennent à la phase de la *tropicalisation* de la langue française, même si la démarche est différente, on en arrive au même résultat. Il faut dire que l'emploi du français est une contrainte pour Sembene, ce qui aboutit à une vernacularisation pour livrer une communication efficace, alors que pour Kourouma il s'agit de revendiquer explicitement un français approprié capable de

véhiculer son mode et son monde de structuration du sens. Et cette attitude dans le paratexte ne reste pas au stade de déclaration chez nos auteurs. Birahima, dans *Allah n'est pas obligé* de Kourouma, utilise des dictionnaires pour raconter son histoire. Mais il apparaît clairement qu'il ne s'agit que d'un prétexte car les définitions qu'il donne ne sont pas textuelles. Elles subissent une réinterprétation selon l'interlocuteur visé (le lecteur implicite). Prenons le mot *œcuménique* : l'œcuménisme est un « *Mouvement qui préconise l'union de toutes les Églises chrétiennes en une seule* » (Larousse). Comme dans la norme communicationnelle hétérolingue où c'est l'idée générique qui prime sur la définition rigoureuse des termes, « œcuménique » finit par inférer l'idée de « rassembler tout le monde », toutes les confessions. Birahima dira :

Ça paie, repaie et en nature, du riz, du manioc, du fonio ou en dollar américain. Oui, en dollar américain. Le colonel Papa le bon organise une messe œcuménique. (Dans mon Larousse, œcuménique signifie une messe dans laquelle ça parle de Jésus-Christ, de Mahomet et de Bouddha.) (*Allah*, 55)

L'ironie se remarque très vite par le fait qu'il ne s'agit pas du *Larousse* mais de son *Larousse*. La définition du *Larousse* de Birahima n'est pas figée, elle dépend du contexte et de la réception éventuelle du discours. Ce jeu avec les dictionnaires va jusqu'à la réinterprétation des mots en considérant que d'une culture à l'autre, les signifiants se rechargent d'autres signifiés pour se nuancer et ainsi pouvoir dire le réel de Birahima, car le mot en tant que tel ne veut rien dire :

La deuxième chose dans le quartier d'en haut, c'étaient les prisons. Les prisons n'étaient pas de véritables prisons. C'était un centre de rééducation. (Dans le Petit Robert, rééducation signifie action de rééduquer, c'est-à-dire la rééducation. Walahé ! Parfois le Petit Robert aussi se fout du monde.) (*Allah*, 71)

C'est dire que le signifié échappe au dictionnaire à partir du moment où il donne une définition circulaire et tautologique. Mais si le sens est contextualisé, comment les auteurs représentent concrètement cette hétérogénéité linguistique dans une visée réceptionniste plurielle ?

2. MISE EN SCÈNE DE L'HÉTÉROGÉNÉITÉ LINGUISTIQUE

La littérature francophone africaine s'écrit au contact d'un champ linguistique complexe et vaste. Elle ne s'écrit pas en dedans de la langue, elle s'écrit dans un contexte où une langue doit véhiculer une culture

autre. Ce qui se fait dans un rapport qui bouscule les conventions et les certitudes. Dans cette littérature, l'Autre n'est pas facilement définissable car beaucoup d'ensembles d'identités possibles sont en jeu. La textualisation de cette hétérogénéité linguistique sera étudiée ici à travers la notion d'ajout et celle d'hétérolinguisme, c'est-à-dire l'évocation de langues ou de substrats linguistiques comme trame textuelle. Il faut dire que l'écriture est censée s'adresser à « toute sorte de gens », et comme la réception est incertaine car concernant un public sociolinguistiquement hétérogène, Kourouma précise sa posture dans le paratexte :

Le français est une langue plurielle. Nous, Africains anciennement colonisés, en avons hérité, mais nous devons y forger notre propre territoire pour réussir à exprimer nos sentiments, notre réalité. (...) Si Birahima possède quatre dictionnaires, le *Larousse*, Le Petit Robert, l'Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire et le Harrap's, c'est parce qu'il s'adresse à tous ceux qui parlent français : les toubabs (...), les natives (...) et les francophones. » (Argand, 2000)

On a longtemps parlé de langue d'arrière-plan, de malinkisation du français de Kourouma ; mais il nous semble que ce ne soit pas une question de langue, mais de langage, qui répond au même principe quel que soit l'écrivain, chacun ayant ses entours et ses sources sociolinguistiques.

Le génie d'un écrivain n'est pas de penser en telle ou telle langue, mais bien de penser le langage particulier de chacun de ses personnages et de chacun des discours qu'il introduit dans son œuvre... (Ndiaye, 2006 : 80)

Kourouma lui-même, après avoir longtemps revendiqué cette question de malinkisation, semble évoluer au fil du temps en complexifiant son discours :

- D'aucuns m'ont reproché de « casser », de « malinkiser » le français.
- *On a même dit que vous l'avez « cocufié »...*
- Quoi que les gens disent, je ne cherche pas à changer le français. Ce qui m'intéresse, c'est de reproduire la façon d'être et de penser de mes personnages, dans leur totalité et dans toutes leurs dimensions. (Le Fort et Rosi, 1998)

Il ne s'agit ni d'une malinkisation, ni du « langage et son double », mais d'un véritable travail sur le langage pour représenter la totalité de l'être pluriel. Ce qui apparaît dans l'utilisation qu'il a faite de la parenthèse dans *Allah n'est pas obligé*.

2.1. L'AJOUT HÉTÉROLINGUE : L'EXEMPLE DE LA PARENTHÈSE DE KOUROUMA

Il ne s'agit pas ici de l'ajout dans le sens de la génétique textuelle, il ne s'agit pas non plus de l'ajout intralinguistique qui tourne autour de la recherche d'Authier-Revuz, même si cet auteur constituera la base de notre propos, mais de l'ajout métalinguistique dans la chaîne même du dire textuel hétérolingue. Les travaux d'Authier-Revuz peuvent être qualifiés d'intralinguistiques (même si l'on sait que toute langue est plurielle et que le monolinguisme n'existe qu'en théorie) alors que nous nous intéressons aux phénomènes hétérolinguistiques dans l'écriture. On pourrait penser que ces mots qui reviennent sur le dire sont propres à l'oral mais cela est constitutif du langage même, qu'il soit oral ou non ; il s'agit d'une négociation entre les mots et la réalité, physique ou pas, que l'on voudrait représenter. Bien qu'étant dans une situation intralinguistique, la définition des auteurs de *Figures d'ajout* brasse en théorie toutes les possibilités de non-coïncidence du dire qui amèneraient l'opération d'ajout. En effet,

L'ajout, figure de réponse au manque rencontré dans le dire, l'ajout, élément paradoxal d'un dehors-dedans, d'un corps étranger conçu au corps de base... : faut-il s'étonner que l'ajout apparaisse comme lieu privilégié de l'altérité, que ce à quoi le dire répond, par l'« excès » de l'ajout, ce soit, à la rencontre – sous la forme du manque dont il affecte son imaginaire de UN – de l'autre ?

L'ajout apparaît comme forme matérielle de résolution de la tension entre tracé monodirectionnel – qu'elle soit évoquée en termes d'étendues intertextuelles, d'épaisseurs dialogiques, de stratification de mémoire discursive, d'espace de non-coïncidences, de dispersion indéfinie du sens, ... - inhérente au langage et au sens. (Authier-Revuz et Lala, 2002 : 11)

L'ajout préfigure donc le récepteur se confondant avec le premier lecteur auto-évaluatif qu'est l'auteur en dialogue avec son propre dire. Mais toutes les sortes d'ajout ne sont pas concernées dans cette étude ; nous choisissons d'aborder l'ajout qui est en relation avec l'hétérolinguisme : par exemple les parenthèses de Kourouma.

Dans le *Nouveau Petit Robert*, on peut lire par rapport à la parenthèse : « *Insertion, dans le corps d'une phrase, d'un élément qui, à la différence de l'incise, interrompt la construction syntaxique ; cet élément. (...). Phrase ou épisode accessoire dans un discours.* » Et dans le *Grand Larousse* de la langue française : « *Phrase, membre de phrase ou groupe de phrases complètement indépendant grammaticalement de la phrase*

principale, et qui, inséré dans cette phrase ou placé à la fin, en précisent, en rectifient ou en atténuent le sens. (...). Développement accessoire, digression. » Mettre entre parenthèses consiste donc en une opération de décrochement d'un segment discursif pour ramifier son discours, y revenir pour indiquer des instructions de lecture lorsque l'on soupçonne une certaine non-coïncidence du dire. Boucheron, dans le sillage d'Authier-Revuz, le dit bien :

Ainsi, la parenthèse et le tiret double doivent être appréhendés comme les outils d'une opération énonciative d'ajout dont la valeur – en langue – est, tout simplement, un « j'ajoute par ailleurs ». (Boucheron, 1997 : 47)

Qu'en est-il alors de l'opération d'ajout dans une écriture hétérolingue comme celle de Kourouma ?

S'intéresser à l'ajout hétérolingue revient à poser la problématique du niveau informationnel de l'élément ajouté. Il ne s'agit pas d'un surcroît d'information de telle sorte qu'on pourrait s'en passer, il ne s'agit pas non plus de deux bases dans deux langues différentes mais d'une synapse entre les éléments de la chaîne du dire qui vise l'interculturel. Le caractère supposé accessoire de la parenthèse ne semble pas fonctionner ici car sur le plan sémantique on constate que l'essentiel passe dans l'ajout et permet de saisir le contexte de production de l'énoncé de base. La parenthèse de Kourouma fonctionne autrement par rapport à l'ajout classique, car il s'agit d'un lieu de l'expression d'une réserve sur un point de la langue qui s'adresse à un public hétérogène. On ne peut pas parler de « phrase d'insertion » chez Kourouma, les opérations de classement des x-décrochés comme c'est le cas dans l'étude de Boucheron (2003) se neutralisent car il ne s'agit pas simplement d'un élément de la phrase que l'on cherche à recadrer mais du discours, de la nomination, qui n'épuise pas le dire. La parenthèse hétérolingue est une stratégie employée pour intégrer la norme hétérolingue. Le mot vernaculaire ajouté et le mot savant ont même statut, ce sont tous des « gros mots » chez Birahima, c'est-à-dire des grands mots expliqués d'une manière croisée selon la communauté culturelle qui est censée ne pas avoir le code interprétatif.

Extraits :

Tralalas de mitraille arrosèrent la moto et les gars qui étaient sur la moto, c'est-à-dire le conducteur de moto et le mec qui faisait le faro avec kalachnikov derrière la moto. (Le mot faro n'existe pas dans le Petit Robert, mais ça se trouve dans Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire. Ça veut dire faire le malin.) (*Allah*, 53)

« Makou », lui commandèrent les enfants-soldats en pointant le kalach dans son cul. (Makou se trouve dans Inventaire des particularités lexicales du français d'Afrique noire. Ça veut dire silence.) (*Allah*, 57)

Les féticheurs sont des fumistes. (Fumiste signifie personne peu sérieuse, fantaisiste, d'après mon Larousse.) (*Allah*, 116)

Et, sans coup férir, ils s'étaient emparés de la place forte et de toutes ses richesses. (Sans coup férir signifie, dans le Petit Robert, sans difficulté.) (*Allah*, 129)

Mais la parenthèse hétérolingue peut également porter sur des mots simples qui véhiculent cette fois des réalités qui ne seraient pas comprises par un lecteur extra-culturel par rapport au contexte de l'écriture.

Extraits :

Pour les funérailles de ma mère septième et quarantième jours (septième jour et quarantième jour signifie, d'après Inventaire des particularités, cérémonie à la mémoire d'un défunt), ma tante Mahan est venue du Liberia. (*Allah*, 33)

C'est les plus cruelles ; ça peut te mettre une abeille vivante dans ton œil ouvert. (Chez les nègres africains noirs, quand quelqu'un est très méchant, on dit qu'il peut mettre une abeille vivante dans un œil ouvert.) (*Allah*, 54)

Le « je » dans le jeu des parenthèses est intéressant : qui parle ? Le sujet intraculturel parle au sujet extra-, ou vice versa. Ainsi, la parenthèse chez Kourouma souligne-t-elle une faille du dire en mettant en scène le « bon usage » et le « nécessaire usage » pour avoir le sentiment de se dire. C'est une rupture montrée dans le processus scripturaire qui permet de mieux construire une lisibilité orientée selon une norme hétérolingue. Les parenthèses de Kourouma sont un prolongement de la limite du dire. En effet, il fait croître la langue car après le dire il y a toujours un autre dire pour le recadrer parce que le narrateur n'aura pas été satisfait. La langue devient rhizome et non élément unique, elle devient multiple en explorant les possibles quand on veut prendre en charge – dans une écriture unilingue d'un bilingue – des publics qui sont à la croisée de langues multiples. Le bruit de la parenthèse vient donc combler le silence de la langue selon les entours de l'interlocuteur supposé. Dès les premières pages d'*Allah*, le narrateur, Birahima, enfant-soldat, fixe le contrat de lecture :

Et d'abord... et un... M'appelle Birahima. Suis p'tit nègre. Pas parce que je suis black et gosse. Non ! Mais suis p'tit nègre parce que je parle mal le français. C'é comme ça. Même si on est grand, même vieux, même arabe, chinois, blanc, russe, même américain ; si on parle mal le français, on dit

on parle p'tit nègre, on est p'tit nègre quand même. Ça, c'est la loi du français de tous les jours qui veut ça.

... Et deux... Mon école n'est pas arrivée très loin ; j'ai coupé cours élémentaire deux. (*Allah*, 9)

La langue est un actant dans la prise de parole de Birahima devant un auditoire fictif qui est constitué en définitive par un espace circonscrit par les dictionnaires qu'il utilise. En effet, le contrat de lecture se poursuit :

Pour raconter ma vie de merde, de bordel de vie dans un parler approximatif, un français passable, pour ne pas mélanger les pédales dans les gros mots, je possède quatre dictionnaires. Primo le dictionnaire Larousse et le Petit Robert, secundo l'Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire et tertio le dictionnaire Harrap's. Ces dictionnaires me servent à chercher les gros mots, à vérifier les gros mots et surtout à les expliquer. Il faut expliquer parce que mon blablabla est à lire par toute sorte de gens : (...). Le Larousse et le Petit Robert me permettent de chercher, de vérifier et d'expliquer les gros mots du français de France aux noirs nègres indigènes d'Afrique. L'inventaire des particularités lexicales du français d'Afrique explique les gros mots africains aux toubabs français de France. (*Allah*, 11)

En examinant les éléments décrochés dans l'ensemble de ce roman, on est moins sûr de la fonction didactique des parenthèses annoncée par le texte. En effet, la référence du Harrap's est purement fictive car Birahima ne s'y réfère presque pas et on constate que les citations des autres dictionnaires ne sont que des alibis pour remettre en cause la norme discursive et atteindre ainsi une norme communicationnelle hétérolingue qui négocie une coïncidence entre le mot et la réalité nommée. Si les études intralinguistiques montrent le caractère suppressif des parenthèses, chez Kourouma il s'agit d'une théâtralisation de l'énonciation basée sur l'hétérolinguisme. La négociation du dire à travers la parenthèse de Kourouma, qui joue et parfois qui ironise, ouvre une possibilité du dire autre au même titre que le dire attendu ; le schéma de cette situation peut être exprimé ainsi :

- X comme ils disent là-bas
- Y comme on dit ici
- Normalement on dit X, mais pour épuiser le sens de mon expression disons Y, et en même temps je vous explique.

Extrait :

- Le général Baclay était une femme. (On devrait dire générale au féminin. Mais, d'après mon Larousse, « générale » est réservé à la femme d'un général et jamais au général lui-même.) (*Allah*, 106)

– Me voilà présenté en six points pas un de plus en chair et en os avec en plume ma façon incorrecte et insolente de parler. (Ce n'est pas en plume qu'il faut dire mais en prime. Il faut expliquer en prime aux nègres noirs africains indigènes qui ne comprennent rien à rien. D'après Larousse, en prime signifie ce qu'on dit en plus, en rab.) (*Allah*, 12)

La parenthèse de Kourouma est un lieu de rencontre, une exhibition du dire autre où se négocient des discours différents mis au même plan. C'est pourquoi sa parenthèse n'est pas une parenthèse didactique et n'a pas le même statut que la note en bas de page utilisée abondamment par les auteurs du « bon usage ». On se rend compte de la mise en scène du dire par le fait qu'il ne s'agit même pas du mot **du** dictionnaire mais des mots de « **son** » dictionnaire (celui du narrateur, donc fictif) :

– Pour résoudre ces problèmes, Samuel Doe inventa un stratagème garanti. (Stratagème signifie ruse, d'après **mon** dictionnaire le Petit Robert.) (*Allah*, 102)

Cette mise en scène au niveau micro-linguistique devait donc aboutir à la prise en charge de l'hétérolinguisme sur le plan macro-linguistique, la mise en scène des langues en tant que telles.

2.2. LA PROBLÉMATIQUE DES LANGUES COMME TRAME TEXTUELLE

En se focalisant sur l'intrigue et sur la littéarité du texte, la dimension linguistique est négligée dans les analyses scolaires faites dans les classes francophones africaines alors qu'elle seule peut constituer l'objet d'une analyse textuelle. La représentation du conflit linguistique dans une situation sociolinguistique complexe, les rapports de pouvoir qui s'y exercent montrent une véritable prise de conscience de la problématique langagière par les auteurs de la *tropicalisation*. Sembene Ousmane par exemple crée des figures de contraste pour exprimer différentes positions sans qu'on puisse déterminer une position d'auteur. Examinons par exemple le rôle des personnages de Rama et de Oumi dans *Xala* :

L'agent de sécurité vint vers eux. Très poliment, il demanda en français :

– Vos papiers, s'il vous plaît, Madame !

Rama observa Pathé, se retourna vers l'agent avec féminité et dit en wolof :

– Mon frère, que veux-tu ?

– Vos papiers, répétait l'agent en français.

– Mon frère, pardonne-moi mais je ne comprends pas ce que tu dis.

- Tu ne comprends pas le français ? questionna-t-il en wolof.
- Je ne comprends pas le français, mon frère.
- Comment as-tu fait pour avoir ton permis de conduire ? (*Xala*, 74-75)

On sait que le contexte d'écriture de Sembene est caractérisé par une situation diglossique manifeste. Et on sait que Rama fait partie d'un groupe pour la promotion de la langue wolof, dont la règle était de ne pas parler français devant les autres membres au risque d'avoir une amende. Au-delà du jeu, il y a une position radicale en ce qui concerne la question linguistique. En effet, la règle de ne parler qu'en français dans les murs de l'école (qui renvoie à ce qu'on appelait le *symbole* pendant la période coloniale) est renversée par le groupe de Rama en faveur du wolof. Cette radicalisation apparaît par la suite dans le roman :

- C'est quoi ?
- Du wolof.
- Tu écris en wolof ?
- Oui. Nous avons un journal : *Kaddu*, et l'enseignons à qui le veut.
- Penses-tu que cette langue sera utilisée par le pays ?
- 85% du peuple l'utilise. Il lui reste à savoir l'écrire.
- Et le français ?
- Un accident historique. Le wolof est notre langue nationale. (*Xala*, 142)

Il apparaît ainsi une véritable idéologie linguistique de la part du romancier même si la question est prise en charge par un personnage. Cette prise de parole idéologique montre également une centralisation autour du wolof car si l'opposition wolof/français est traitée, le rapport entre le wolof et les autres langues nationales du Sénégal n'est pas mentionné.

Mais comme l'écriture romanesque n'est pas une thèse à défendre, intervient la figure contraire de Rama : Oumi. En effet, Oumi fait toujours référence à tout ce qui est français et essaye de s'exprimer en français d'une manière obsessionnelle même si l'interlocuteur ne parle pas la langue. Elle s'adresse à la mère de Rama qui ne parle pas français en ces termes :

- Je suis à toi dans un moment, dit-elle en français. Avec qui es-tu dans la Mercedes ? (*Xala*, 30)

Cette attitude a une fonction sociale de positionnement. Elle (Oumi) essaye de montrer par là qu'elle domine sa coépouse.

Dans la dichotomie français/langue(s) nationale(s), Kourouma, contrairement à Sembene, veut trouver la solution au sein même du français. Il cherche la manière de l'écrire pour qu'il puisse véhiculer la réalité africaine. Pour ce faire, il installe dès le début de son texte un

contrat de lecture qui annonce la couleur et que l'on peut résumer en trois expressions :

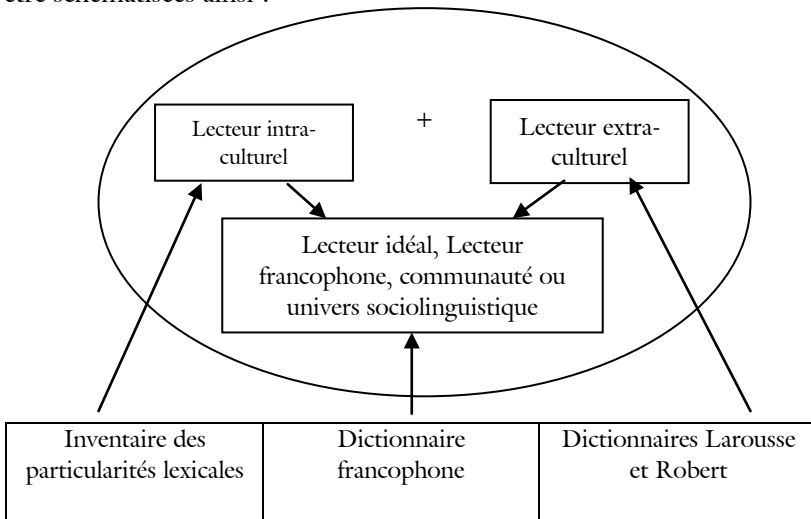
- Je parle mal le français...
- Mon école n'est pas arrivée loin...
- J'emploie les mots malinkés comme *faforo* !

Néanmoins, le lecteur constatera que le héros (Birahima) peut s'exprimer également en français classique. Cela est une manière de dépasser les catégorisations de lecteurs que l'on peut avoir en tête en créant un lecteur implicite francophone qui appelle, au-delà des dictionnaires mentionnés dans le texte, un dictionnaire francophone lato sensu.

Rappelons que Birahima s'inspire de dictionnaires qui révèlent deux catégories de lecteurs (ceux qui ont le français comme langue première et ceux qui l'ont comme langue seconde) mais qu'en réalité une troisième catégorie implicite constitue la véritable cible :

Primo le dictionnaire Larousse et le Petit Robert, secundo l'Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire et tertio le dictionnaire Harrap's. (*Allah*, 11)

Les catégories de lecteurs que les différents dictionnaires visent peuvent être schématisées ainsi :



La véritable vision linguistique de Kourouma, comme il apparaît dans ce schéma, est un univers sociolinguistique, et non une communauté linguistique, pour une langue française décentralisée et universalisée. En effet, la communauté linguistique existe dès que les membres d'un

groupe ont en commun au moins une variété linguistique. Cela regroupe différents aspects : une interaction fréquente et régulière, un répertoire plus ou moins partagé, le groupe en question est distinct des autres par une différence langagière significative. Ces critères font apparaître un problème de chevauchement, de hiérarchisation, d'approximation ou de nuance d'appartenance... L'expression « communauté linguistique » ne faisant pas ressortir, intrinsèquement, ces différentes nuances, nous préférons placer la vision de Kourouma dans un « univers sociolinguistique » pour faire apparaître le caractère mouvant et hétérogène de la pratique linguistique. Il confirme cette idée dans le paratexte en revendiquant la pluralité du français :

Le petit Birahima traduit pour lui-même. Il a un langage limité, il a appris le « français africain » et il a du mal à comprendre le « français important ». Chaque fois qu'il trouve une nouvelle expression, il fouille dans le dictionnaire. Je voulais montrer à quel point le français est pluriel. (Kourouma, 2000 : 100)

Des dictionnaires *Larousse-Robert* d'une part et de celui des *Particularités lexicales en Afrique* d'autre part, on en tire un dictionnaire francophone lato sensu qui appelle un lecteur idéal. Évidemment, il ne s'agit pas de maîtriser toutes les formes concernées mais de reconnaître le statut de tous ces parlers dans un imaginaire linguistique des langues. Concrètement dans l'écriture, cela ne pose pas problème pour le lecteur car il y a des stratégies textuelles pour maintenir le Un du sens comme nous allons le voir dans la suite.

3. GESTION DE LA NON-COÏNCIDENCE DU DIRE

Face à la non-coïncidence et aux structures qui déconstruisent le système de la langue d'écriture, nos auteurs sont malgré tout conscients des problèmes de réception que peuvent engendrer ces pratiques décrites plus haut. Dans toute énonciation orale ou écrite (qui ne va pas de soi, et les raisons sont multiples ; ici il s'agit d'une énonciation hétérolingue), l'énonciateur, étant d'abord son propre récepteur et soupçonnant une possibilité de non-coïncidence, met en scène une stratégie de restauration d'un imaginaire du « Un ». L'écrivain prévoit donc l'incertitude, le malentendu, à travers la lecture-interprétation de l'interlocuteur-lecteur. Il s'agit en quelque sorte d'un dialogue des langues à travers un métalangage qui rétablit différents niveaux de non-coïncidence. Il faut dire que la non-coïncidence n'est nullement liée à une langue d'arrière-plan comme on pourrait le penser dans la

francophonie africaine. Elle est avant tout liée à un problème de langage. C'est ainsi qu'on peut y rencontrer les mêmes problèmes de *non-coïncidence* qu'évoque Authier-Revuz dans une situation unilingue :

Dans l'ensemble des formes de modalité autonymique qui, toutes, marquent, localement, la non-coïncidence de l'énonciateur à son dire, commenté, c'est au jeu de l'interlocuteur, comme autre par rapport à l'énonciateur, à une non-coïncidence entre les partenaires de l'énonciation que certaines formes, spécifiquement, renvoient : c'est en tant qu'adressé, dans une structure où ne coïncident pas les deux interlocuteurs, qu'un élément X est donné comme « n'allant pas de soi », doublé par une représentation de son énonciation qui altère sa transparence . [C'est l'auteur qui souligne]. (Authier-Revuz, 1995 : 163)

Dans la littérature francophone africaine, le balisage pour rétablir cette non-coïncidence est adressé à un auditoire pluriel, ce qui rend complexe l'énonciation, allant jusqu'à la surcharge nécessaire. Il s'agit en quelque sorte d'un dialogue des langues qui se place dans l'interculturel. Cette homogénéisation de l'hétérogène est rendue possible par des procédés qui permettent de concevoir une totalité éparpillée. Parmi ces procédés de gestions du non-un, nous en citerons, deux : l'intégration phonologique et morphosyntaxique. Il faut dire que la différence des langues concernées ici est profonde, mais malgré une volonté des auteurs d'affirmer l'ethos, image de soi (Amossy, 1999), à travers l'objet littéraire, il persiste un désir de se faire comprendre. Pour cela, les néologismes doivent perdre leurs caractéristiques d'origine pour s'intégrer dans le système linguistique de la langue d'écriture.

3.1. INTÉGRATIONS PHONOLOGIQUES : EXEMPLE DE LA LONGUEUR VOCALIQUE

Des oppositions phonologiques pertinentes en langues nationales sont détruites pour pouvoir fonctionner avec la prononciation et la graphie française.

Extrait :

Tu veux que je t'apporte *Dem-dik* ?

Non, ce n'est pas la peine, *loxo ouvrier la yoré* !

« *Dem-dik* » signifie en valaf [wolof] « va-et-vient », et c'est le nom de baptême du martinet de la maison. Quand sa tante le lui a proposé pour corriger les enfants, Mour a répondu que ce n'est pas la peine, « vu que je possède des mains d'ouvrier ! », ce qui effrayait encore plus les enfants. (*Poubelle*, 39-40)

Dans *Xala* comme dans cet exemple de *La Poubelle*, des oppositions phonologiques pertinentes dans la langue première deviennent caduques dans la langue d'écriture afin de fonctionner avec sa norme systémique. En wolof (langue première des deux auteurs) *laa* (avec a long) est différent de *la* (a court) car leur opposition génère des sens différents. *Laa* dans le contexte de l'exemple précédent est un pronom personnel qui désigne le *moi* qui parle, alors que *la* représente celui dont on parle. Normalement, la traduction de cette expression, « Loxo ouvrier la yoré », devrait être « vu qu'il possède des mains d'ouvrier ». Il n'en est rien, la traduction intratextuelle donne :

Vu que je possède des mains d'ouvrier. (*Poubelle*, 40)

C'est dire que l'opposition *aa* # *a* n'est plus pertinente dans le système de la langue d'écriture. Et ceci pour ne pas brouiller le système phonologique du français. Il en va de même pour la lexie *Saafara* (en wolof) qui devient *Safara* (en français) dans *Xala* ; avec cette graphie il devrait signifier : « feu », mais dans le texte il est rendu par *brevage* :

Safara : breuvage que le guérisseur obtient par lavage des versets du Coran inscrits sur les *alluma* (planchette en bois). (*Xala*, 66).

Cependant, il ne semble pas y avoir une règle d'insertion unique pour nos auteurs. Hormis les considérations phonologiques, la graphie est très fuyante :

– La séquence phonique [c] en wolof (à peu près *thie* en graphie française) à l'initiale peut donner *tiarakhs*, *tiéré* ou *caïa* en français.

– [u] est écrit « u » ou « ou » comme en français : *tubab*, *toubab*, *kaddu*, *oupoukayes*.

Dans les limites de cet article, il n'est pas possible de développer davantage cette fonction intégrative de la texture du mot ; nous y ajouterons simplement l'intégration morphosyntaxique.

3.2. INTÉGRATIONS MORPHOSYNTAXIQUES

Dans beaucoup de langues ouest-africaines, le pluriel des substantifs se fait au niveau des classificateurs : en wolof, *fas wi* «le cheval» donnera au pluriel *fas yi*. Dans notre corpus, les mots vernaculaires prennent « s » au pluriel comme en français.

– *Tié* donnera *tiérés* au pluriel (*Poubelle*, 114)

Quant au genre grammatical, il n'y a pas de concordance comparé au système français. Pour régler ce problème, le mot emprunté prendra le genre du mot qui le traduit :

- la taranga (la courtoisie) (*Poubelle*, 87)
- le seet-katt (le grand lascar), un sérigne (un marabout) (*Xala*, 58)
- un djibo (un fétiche) (*Allah*, 24)

Cette tension linguistique inséparable de l'identitaire a produit une résultante : l'identité hétérolingue qui explique cette textualisation de l'hétérogénéité linguistique.

CONCLUSION

L'hétérolinguisme étant l'écriture unilingue d'un bilingue où il y a en réalité une langue (ou particules) dans la langue, le contexte sociolinguistique qui le favorise, notamment en Afrique francophone, appelle une approche sociolinguistique du texte littéraire pour y aborder la textualisation des langues. Les conditions de cette textualisation sont théorisées par les auteurs eux-mêmes à travers leurs paratextes (discours sur le texte littéraire) en évoquant une non-coïncidence du dire dans ce contexte multilingue. Cette non-coïncidence fait que l'expression ne va plus de soi et les oblige à développer des stratégies hétérolingues ; stratégies qui ont donné des poétiques que nous avons essayé d'analyser dans cet article. Il faut dire que l'hétérolinguisme n'entame en rien l'intercompréhension au sein de la francophonie, car

il y a sûrement un intérêt philologique à connaître un arrière-plan culturel et sociétaire, cela sert à bourrer des notes les éditions critiques et, chose plus importante, à prendre conscience d'effets de lecture qui se produisent dans d'autres contextes socio-historiques. Mais le plaisir du lecteur francophone lambda, disons montréalais ou algérois, dans son appréhension de tel texte publié par Kourouma aux éditions du Seuil, ne perd rien de sa légitimité s'il ignore le malinké ; le texte est complet, tel qu'il a été mis en circulation, et les effets éventuels de non-compréhension sont, sinon nécessairement voulus, du moins consentis par les instances d'émission. Dans l'espace interfrancophone, il faut admettre, contre les gardiens des savoirs locaux, la légitimité d'une lecture procédant de l'espace global, d'autant plus que la plupart des œuvres concernées *sont faites pour cela*, pour produire des effets d'altérité, qu'il convient de respecter. (Halen, 2003 : 31)

Ces stratégies d'écriture permettent donc, malgré l'étrangeté de la forme, de se placer dans un espace intercompréhensif. Dans cette perspective, l'ajout, vu traditionnellement comme facultatif, vient troubler la base car l'information serait altérée sans lui. C'est dire que l'ajout hétérolingue qui vient répondre au manque révélé par le dire est plus fonctionnel que l'ajout intralinguistique décrit par Authier-Revuz.

Il apparaît comme forme de résolution de la tension qui existe entre le dire intralinguistique et le dire interculturel qui vient répondre à l'incertitude supposée de l'expression. Dès lors, le texte littéraire n'est plus vu comme un reflet (littérature qualifiée seulement de nationale) ni comme un écart (littérature des particularités) mais comme un rapport d'interaction qui ouvre des possibles notamment esthétiques, une esthétique qui n'appartient pas, qui n'appartient plus, qui se juge pour ce qu'elle est et non ce qu'elle devrait être par détermination.

Ouvrages cités

- AMOSSY, Ruth. *Image de soi dans le discours : La construction de l'ethos*. Paris : Delachaux et Niestlé, 1999.
- ARGAND, Catherine. « Entretien Ahmadou Kourouma ». *L'Express*, 2000. www.lexpress.fr/culture/livre/ahmadou-kourouma_807456.html
- AUTHIER-REVUZ, J. et LALA M.-C.. *Figures d'ajout*. Paris : Presses Sorbonne Nouvelle, 2002.
- AUTHIER-REVUZ, Jacqueline. *Ces mots qui ne vont pas de soi : boucles réflexives et non-coïncidence du dire*. 2 vol. Paris : Larousse, 1995.
- BESTMAN, Martin T.. *Sembene Ousmane et l'esthétique du roman négro-africain*. Québec, Ed. Naaman de Scherbrooke, 1981.
- BOUCHERON, Sabine. *Les détours de la langue. Étude sur la parenthèse et le tiret double*. Louvain, Paris : Edition Peeters, 2003.
- DE COSTER, Sylvain. *Aspects sociologiques du plurilinguisme*. Paris, Bruxelles : Didier, AIMAV, 1971.
- DIOP, Pape-Pathé. *La Poubelle*. Paris, Dakar : Présence Africaine, 1984.
- FAYE, Babacar. « L'Écriture du divers dans la littérature francophone : l'exemple de Kossi Efoui ». BARRY, Alpha Ousmane, *Pour une sémiotique du discours littéraire postcolonial d'Afrique francophone*. Paris : L'Harmattan, 2009. 145-163.
- « Imaginaire linguistique dans le paratexte et déconstruction/reconstruction des « normes » dans le texte hétérologue ». Actes du colloque international, *L'imaginaire linguistique dans les discours littéraires, politiques et médiatiques en Afrique*, 11-13 Décembre 2008. Bordeaux : CELFA, Université Michel de Montaigne - Bordeaux III. (A paraître).
- GAUVIN, Lise. *L'Écrivain francophone à la croisée des langues*. Paris : Karthala, 1997.
- GRUTMAN, Rainier. *Des Langues qui résonnent : l'hétérologue au XIX^e siècle québécois*. Québec : Fides, 1997.
- HALEN, Pierre. « Le système littéraire francophone. » Quelques réflexions complémentaires. ». D'HULST, L. et J.-M MOURA, *Les études littéraires francophones : état des lieux*. Lille : Presses de l'Université Charles-de-Gaulle, 2003. 25-37.

- KOUROUMA, Ahmadou (Propos recueillis par Alette Armel). « Je suis toujours un opposant ». *Le Magazine littéraire*, n° 390, 2000. 98-102.
- , *Allah n'est pas obligé*. Paris, Seuil, 2000.
- LE FORT, René et Mauro ROSI. « Ahmadou Kourouma, ou la dénonciation de l'intérieur ». *Le Courrier de l'Unesco*, 1998, www.unesco.org/courier/1999_03/fr/dires/txt1.htm.
- MAGNIER, Bernard. « Ahmadou Kourouma ». *Notre Librairie*, n° 87, 1987. 10-15.
- NDIAYE, Christiane. « La mémoire discursive dans *Allah n'est pas obligé* ou la poétique de l'explication du "blablabla" de Birahima ». *Études françaises*, vol. 42, n°3, 2006. [s.p.].
- SEMBENE, Ousmane. *Xala*. Paris : Présence Africaine, 1973.
- TINE, Alioune. « Wolof ou français le choix de Sembene ». *Notre Librairie*, n° 81, 1985. 43-50.
- VIEYRA, Pauline. *Ousmane Sembene, cinéaste*. Paris : Présence Africaine, 1972.
- ZALESKY, Michèle. « Entretien avec Ahmadou Kourouma ». *Diagonales*, n° 7, 1988. 4-6.